

Conseillers en exercice : 23

Présents : 12

Votants : 18

OBJET : Assainissement
- Rapport Annuel du
Délégué pour 2024

Le Maire certifie que le compte
rendu de cette délibération a été
affiché à la porte de la Mairie et
que la convocation du Conseil
Municipal avait été faite.

DELIBERATION N°2025-104**PROCES-VERBAL**

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 12 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze décembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

Présents : MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, VIGNE Christophe, CLEMENT Pierre, BELLENGER Jacques, SEVENIER-ALIVON Annick, LEFRILEUX Yves, VALCKE Sylviane, MEHL Didier, HEMMACHE Martine,**Excusés** : MM, EYRAUD Anne-Marie, CROS Isabelle, MORGE Florian, TAULEMESSE Karine, ALONSO Sébastien, AULNER Roselyne, COSSE Marie-Jeanne, LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie, BILANCETTI Yann, FANTINI Sébastien**Procurations** : MM EYRAUD Anne-Marie à DUBOIS Sylvie, MORGE Florian à BELLENGER Jacques, TAULEMESSE Karine à VIGNE Christophe, ALONSO Sébastien à FARGIER Marie, AULNER Roselyne à ROTGER Patrick, COSSE Marie-Jeanne à MEHL Didier,**Absents non excusés** : MM. DUSSOL Roxane,

*L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, **Christophe VIGNE** a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.*

Madame la Maire expose qu'en vertu de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Locales, la Présidente de SAUR France lui a adressé le Rapport Annuel du Délégué pour 2024 concernant le service public d'assainissement.

Ce rapport a pour objectif de renforcer l'information et la transparence dans la gestion déléguée de ce service public.

Elle indique également que ce rapport sera à la disposition du public au service accueil de la mairie aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie.

Le conseil municipal, ayant pris connaissance de ces éléments,

PREND ACTE du Rapport Annuel du Délégué SAUR pour 2024 concernant le service public d'assainissement.

Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 12 décembre 2025

Sylvie DUBOIS
Maire de Villeneuve de Berg

